



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 25 janvier à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 19 janvier 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI	à	M. SBRAGGIA
M. VOGLIMACCI	à	Mme RUGGERI-ZANETTACCI
M. BALZANO	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. HABANI
Mme BERNARD	à	Mme FALCHI
M. FILONI	à	Mme SANNA
Mme FELICIAGGI	à	Mme CORTICCHIATO
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme MASSEI	à	M. DELIPERI
M. CHAREYRE	à	M. le maire
M. CIABRINI	à	M. BASTELICA
Mme SIMOMPIETRI	à	M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, M. FALZOI, et Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 janvier 2016

Délibération N°2016/1

Ouverture de crédits d'investissement – Exercice 2016 - Budget Principal.

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Pour information le total des crédits ouverts au budget principal exercice 2015, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette s'élevait à 14.642.408,00 €. Le montant maximum pour lequel le conseil municipal peut autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du budget s'établit au quart des crédits votés en 2015, soit 3.660.602,00 €.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 2016 divers crédits d'investissement indispensables à la réalisation d'opérations dont le financement est inscrit au projet de budget 2016.

Le total de ces propositions sur le budget général représente 1 686 900 € et figure au tableau ci-dessous.

Chap.	Intitulés	crédit
Subvention d'équipement versées		
204	Subvention Aide au bâti	10 000
204	Subvention équipement stade GFCFA Foot	200 000
Immobilisations incorporelles (Etudes)		
20	Etudes AVP Vazzio	10 000
20	Etude Beverini Vico	5 000
20	Etudes levés topographiques	10 000
20	Etudes reconnaissance de sols	10 000
20	Etudes Géotechniques	10 000
20	Etudes Hydrauliques	10 000
20	logiciels informatique	15 000
Immobilisations corporelles		
21	Matériel et logiciels informatiques	20 000
21	Acquisition matériel de bureau	10 000
21	Acquisition matériel cantines scolaires	8 000
21	Acquisition matériel crèches	8 000
21	Acquisition matériel mobilier CTM	5 000
21	Acquisition de véhicules	170 000
21	Autre matériel et outillage technique	10 000
21	matériel signalisation	50 000
21	mobilier urbain	10 000
21	Matériel maison de quartier des cannes	5 500
21	matériel espace Diamant	1 000
21	matériel festivités	4 400
21	casiers - vestiaires piscine Rossini	20 000

Immobilisations en cours		
23	Travaux divers bâtiments communaux	150 000
23	Travaux bâtiments sportifs	25 000
23	Travaux vidéo surveillance et contrôle accès	25 000
23	Travaux crèches et garderies	25 000
23	Travaux multi accueil la souris verte	90 000
23	Travaux écoles	50 000
23	Travaux restaurants scolaires	25 000
23	Travaux divers Bibliothèque et Musées	20 000
23	Eclairage public	40 000
23	Eclairage public (loi SRU)	25 000
23	Effondrements de chaussées et travaux divers	50 000
23	Divers travaux de voirie	100 000
23	Programme Voirie Enrobés	250 000
23	Programme Voirie Trottoirs	100 000
23	Travaux divers Espaces Verts	100 000
23	aménagement aires de jeux	10 000
Total		1 686 900

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 1612-1 ;
Vu le budget primitif de l'exercice 2015 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 janvier 2016 ;

DECIDE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

L'ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2016 ;

APPROUVE

Le détail des propositions d'ouvertures de crédits figurant au tableau ;

AUTORISE

Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 1 686 900 € avant le vote du budget primitif 2016 ;

DIT

Que les crédits seront prévus au budget primitif de l'exercice 2016

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160125-2016_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2016

Publication : 14/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

